

DVC 2766-2769 (M957). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 14/11/2021.

Bibliographie

- 2766A : Vokotopoulou 1995 p. 78 n° 2 avec fs (*SEG* 43, 1993 [1996], 319 ; *LOD* [2006] n° 154) ; DVC [2013] 2766A avec fs meilleur.
- 2767A : cf. J. Curbera in DVC II p. 425, sur Εὐαγέων, et p. 424 sur Ἀνάγυλλα.

Datations : voir commentaire. Les inscriptions sont présentées dans l'ordre chronologique :

(DVC 2766A) *question des Rhègins (ca 500-425 av.)*

Ῥῆγῖν[οι - - - - -]
hoδο[- - - - -]
XON_{vacat}

(DVC 2768B) *question sur les enfants (ca 400-375 av.)*

τέκνῶν
μοι ὄνασι[ς] ;

(DVC 2769B) *question sur une théorie (ca 400-375 av.)*

[θ]εαρίας ἦ
[μετέχ]οντες ;

(DVC 2767A) *question d'Évagéon (ca 400-375 av.)*

Εὐαγέων
[περ]ὶ χρεῶ[ν]
[ἄπο]-
δόμ[εν]

Ῥῆγῖν[οι] Vokotopoulou 1995 : Ῥῆγῖν[ος] DVC
vacat DVC ο στίχος δεν φαίνεται να συνεχιζόταν
[θ]εαρίας (*vacat*) ἦ Lhôte : [- - - θ]εαρίας hi- DVC
[μετέχ]οντες Lhôte : [- - - ἰ]όντες DVC
Εὐαγέων κτλ Lhôte : Εὐαγέων [ἐπερωτήι - - - περ]ὶ χρεῶ[ν - - - ἄπο]δόμ[ενος - - -] DVC

- (Pourrai-je) profiter de mes enfants ?
- (Ferions-nous bien) de participer à la théorie ?
- Évagéon (demande), au sujet de ses dettes, (s'il est préférable) de s'en acquitter.

Bien que ces quatre inscriptions n'aient aucun rapport textuel entre elles, il est nécessaire de les étudier ensemble, car l'examen archéologique de la lamelle permet non seulement d'établir une chronologie relative, mais aussi de déterminer l'étendue des lacunes et de proposer des interprétations. L'inscription des Rhègins est évidemment la plus ancienne, et nous n'en avons conservé que l'extrémité gauche. Les trois autres questions sont plus récentes, à peu près contemporaines entre elles, et les graveurs ne disposaient plus que de cette extrémité gauche, d'où une écriture beaucoup plus petite et des rédactions très elliptiques. La question d'Évagéon, gravée entre les lignes de celle de Rhègins sur la face A, doit être postérieure aux deux questions de la face B, déjà encombrée. On proposera donc la chronologie suivante :

- question des Rhègins : ca 500-425 : alphabet chalcidien de Rhègion, où le signe de l'aspiration, qui était fermé, devient H ca 500. Dans les monnaies, la vieille légende RECINOS est remplacée par PHΓΙΝΟΣ au cours des années 425-420, cf. L. Dubois, *IGDGG* I p. 95.
- question sur les enfants : ca 400-375 : le graveur ignore encore l'usage d'*oméga*, mais la graphie ne présente aucun trait d'archaïsme. Toutes les lettres ont la même hauteur.

- question sur une théorie : *ca* 400-375 : le graveur connaît l'usage de *êta*.
- question d'Évagéon : *ca* 400-375 : le graveur connaît l'usage de *oméga* quand il écrit son propre nom, Εὐαγέων, mais il conserve de vieilles habitudes quand il écrit [περ]ῖ χρεῶ[v]. De même, le style graphique reste archaïsant, avec *upsilon* de forme V et *alpha* en F penché, caractéristique de l'alphabet de Dodone. *Oméga* est aussi grand que les autres lettres.

Question des Rhègins

Nous n'avons manifestement conservé que l'extrémité gauche d'une inscription qui pouvait être fort longue, ce qui fait qu'il est vain d'imaginer des restitutions étendues. Mme Vokotopoulou, en 1995, considérait qu'il s'agissait d'une consultation publique des Rhègins, mais DVC préfèrent lire un anthroponyme : το ὄνομα μαρτυρεῖται στην Ν. Ιταλία και ιδιαίτερα – για προφανείς λόγους – στο Ῥήγιον. Après vérification dans le *LGPN*, on constate que Rhèginos est certes attesté trois fois à Rhègion, mais l'un de ces trois cas est fort restauré, tandis que, dans les deux autres, il s'agit d'un *cognomen* du Ier s. ap. À part cela, un cas à Entella (Sicile occidentale) et le reste en Asie mineure. Mme Vokotopoulou, en 1995, avait donc raison sur l'essentiel, et il s'agit presque certainement d'une consultation publique.

Question sur les enfants

Cette question très elliptique a des parallèles dans le corpus : le consultant demande si ses enfants survivront, compte tenu d'une mortalité infantile très élevée dans l'Antiquité, et pourront l'assister dans ses vieux jours. Voir à ce sujet l'article de Robert Parker, précisément intitulé Τέκνων ὄνησις in *ZPE* 152, 2005, p. 152-154. Comme le démontre RP, cette formulation est très répandue, ce qui justifie la concision de notre inscription. Cf. aussi παραμόνιμος *CIOD* 313A et πάρμονος *CIOD* 4161B, qui renvoient à l'idée de ὄνησις liée aux enfants.

Question sur une théorie

Cette inscription doit être rapprochée de 2142A, en alphabet corinthien et qu'on a daté de *ca* 425-400 : θειῶπέϊδῶν ; (*Ferais-je bien d'accepter*) *d'être théore* ? L'inscription 2769B doit aussi être très brève, donc peu lacunaire à gauche, compte tenu des lettres effacées de la seconde ligne. La lecture *hi-* DVC semble impossible, car le signe de l'aspiration en demi-H est plus tardif, et du reste caractéristique de la Grande-Grèce et de la Sicile. Il faut donc lire ἦ, ce qui nous place après la réforme orthographique.

Question d'Évagéon

Εὐαγέων est un hapax, dérivé, avec le suffixe onomastique -ων, de Εὐάγης, avec huit entrées dans *LGPN* : *-εσ-ων > -εων. Εὐάγης est directement tiré de l'adjectif composé εὐαγής « pur, propice ». Noter la forme très intéressante Εὐήγῆς à Styra au Ve s. av., *IG* XII 9, 56, 118. Pour plus de détails, cf. Curbera, mais le verbe dénominal εὐαγέω n'a pas à intervenir dans la discussion. Cf. surtout *DELG* s.v. τὸ ἄγος.

Ἄν-άγ-υλλα DVC 4, avec ἀν- privatif, est un autre hapax dérivé du radical de τὸ ἄγος « crime », et le sens est à peu près le même que celui de Εὐάγης, ce qui peut sembler paradoxal, mais Chantraine explique que le paradoxe est dans la notion même de sacré, *sacer*, qui renvoie aussi bien à une malédiction qu'à une bénédiction. L'adjectif ἀναγής n'est attesté que par une glose d'Hésychius : ἀναγής · καθαρός, qu'il ne faut surtout pas corriger.